

# ALIMENTER LA TRANSITION

LE FINANCEMENT ET LES  
INVESTISSEMENTS DANS LE  
SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ  
PAR LES GRANDES  
INSTITUTIONS FINANCIÈRES  
CANADIENNES

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), pour avoir une chance de parvenir à un avenir à 1,5 °C, les pays doivent abandonner les combustibles fossiles dans leur secteur de l'électricité d'ici à 2040. Les pays développés comme le Canada doivent montrer la voie et atteindre un niveau d'émissions nettes nulles dans leurs réseaux électriques d'ici 2035, tandis que la Chine doit le faire d'ici 2040, et les autres économies en développement avant 2045.<sup>1</sup>

Un secteur de l'électricité à zéro émission nette nécessite à la fois de décarboniser les réseaux électriques existants et d'augmenter la production d'électricité décarbonée pour répondre à la demande croissante. Le secteur financier a un rôle essentiel à jouer dans le financement de cette transition, et les incitatifs économiques s'accumulent pour atténuer son exposition aux risques liés au climat et profiter des opportunités liées à la transition.

Ce rapport évalue la manière dont 13 grandes institutions financières canadiennes qui se sont engagées à aligner une partie ou la totalité de leurs activités sur le principe du net zéro articulent cet engagement dans leur financement de la production d'électricité. Il teste ensuite la solidité de ces politiques déclarées par rapport à leur financement réel de la production d'électricité. Toutes les institutions ont eu la possibilité d'examiner et de vérifier les faits de notre analyse.

## ANALYSE DES POLITIQUES

Nous avons évalué les six plus grandes banques du Canada, deux de ses plus grands assureurs vie et santé, son plus grand investisseur privé coté en bourse et trois de ses plus grands régimes de retraite. Les critères appliqués dans notre évaluation proviennent d'associations et d'alliances net zéro spécifiques au secteur, ou des meilleures pratiques de leurs pairs :

1. Objectifs globaux de zéro émission
2. Objectifs intermédiaires de réduction des émissions
3. Divulcation des émissions
4. Politiques relatives au charbon
5. Politiques relatives au gaz
6. Engagement des clients
7. Financement et investissements réels dans le secteur de l'électricité

Notre analyse qualitative des institutions financières canadiennes est étayée par des données quantitatives décrivant leur financement du secteur de l'électricité (c'est-à-dire le critère 7). Les données quantitatives - recueillies par Profundo, un tiers contractant - comprennent les opérations de prêt, d'investissement et de capital-investissement réalisées par les 13 institutions financières couvertes par le présent rapport entre 2016 et 2023, tandis que les données d'investissement représentent les actifs en avril 2024.

<sup>1</sup> Agence internationale de l'énergie, Net Zero Roadmap (2023), p. 79.

**TABLEAU S.É.1. ÉVALUATION DU FINANCEMENT ET DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ.**

	CDPQ	BROOKFIELD	OTPP	CPPIB	BANQUE NATIONALE	CIBC	TD	RBC	MANULIFE	SUN LIFE	BMO	POWER CORP.	SCOTIA
Actifs/ASG	452 G\$ ASG	1,3 T\$ ASG	256 G\$ ASG	632 G\$ ASG	424 G\$ actifs	723 G\$ actifs	1,9 T\$ actifs	2 T\$ actifs	1,2 T\$ ASG	1,4 T\$ ASG	1,3 T\$ actifs	1,3 T\$ actifs	1,4 T\$ actifs
1. Objectif global de zéro émission	A	B	A	A	C	B	B	C	C	B	B	D	C
2. Objectif intermédiaire de réduction des émissions	B	B	A	E	C	B	B	C	C	B	D	D	D
3. Divulcation des émissions	C	B	B	C	D	B	B	C	D	C	D	D	D
4. Politique relative au charbon	B	C	D	E	B	D	C	D	C	E	E	D	D
5. Politique relative au gaz	D	D	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
6. Engagement des clients	C	B	B	B	D	C	B	C	D	C	C	D	C
7. Financement réel de la production d'électricité	A	A	n/a	A	C	D	E	D	D	E	D	D	E
<b>NOTE FINALE</b>	<b>B</b>	<b>B</b>	<b>B-</b>	<b>C+</b>	<b>C-</b>	<b>C-</b>	<b>C-</b>	<b>D+</b>	<b>D+</b>	<b>D</b>	<b>D</b>	<b>D</b>	<b>D-</b>

**NOTE:** ASG = Actifs sous gestion. Pour les banques nous utilisons les actifs totaux car ceux-ci incluent les prêts et les souscriptions notamment. Voir la section 2 du rapport pour la méthodologie d'évaluation détaillée. Voir l'annexe au rapport pour les évaluations complètes des entreprises.

Les trois régimes de retraite (**CDPQ, RREO, OIRPC**) et **Brookfield** sont en tête de peloton pour ce qui est de la performance globale. Les principaux assureurs vie et santé du Canada (**Sun Life, Manulife**), qui ont concentré la plupart de leurs politiques de zéro net sur une petite partie de leurs actifs sous gestion - les primes qu'ils investissent pour leur propre compte -, ont fait moins de progrès jusqu'à présent. **Power Corporation** est également à la traîne, n'ayant pas encore mis en place une stratégie globale de zéro émission qui s'applique à l'ensemble de l'organisation et qui conduise à un effort concerté de décarbonation. Les banques se situent dans la moyenne, à l'exception de **BMO** et de la **Banque Scotia**, qui sont en queue de peloton.

Notre analyse met en évidence plusieurs tendances notables. Du côté positif, nous voyons plusieurs institutions mettre en place des politiques d'engagement de plus en plus robustes conçues pour soutenir les compagnies d'électricité dans leur parcours vers le zéro émission, comme la **RBC** et le **RREO**.

D'un autre côté, nous constatons que les grandes institutions ont plus de mal à progresser vers l'alignement net zéro que les petites institutions.

Troisièmement, nous constatons que les entreprises de gestion d'actifs progressent plus lentement vers l'alignement net zéro que les propriétaires d'actifs. Par exemple, ni **Manulife**, ni aucune des banques n'ont inclus leurs sociétés de gestion d'investissements pour le compte de tiers dans leurs engagements net zéro. La justification souvent fournie est que les gestionnaires d'actifs tiers estiment qu'ils doivent investir selon les instructions de leurs clients, sans tenir compte du risque de transition.

Quatrièmement, les politiques relatives au gaz sont le talon d'Achille des institutions financières en matière de climat. Aucune des institutions financières évaluées n'a mis en œuvre des politiques compatibles avec le principe du net zéro, c'est-à-dire l'élimination quasi-totale de la production d'électricité à partir de gaz sans captage d'ici à 2040.

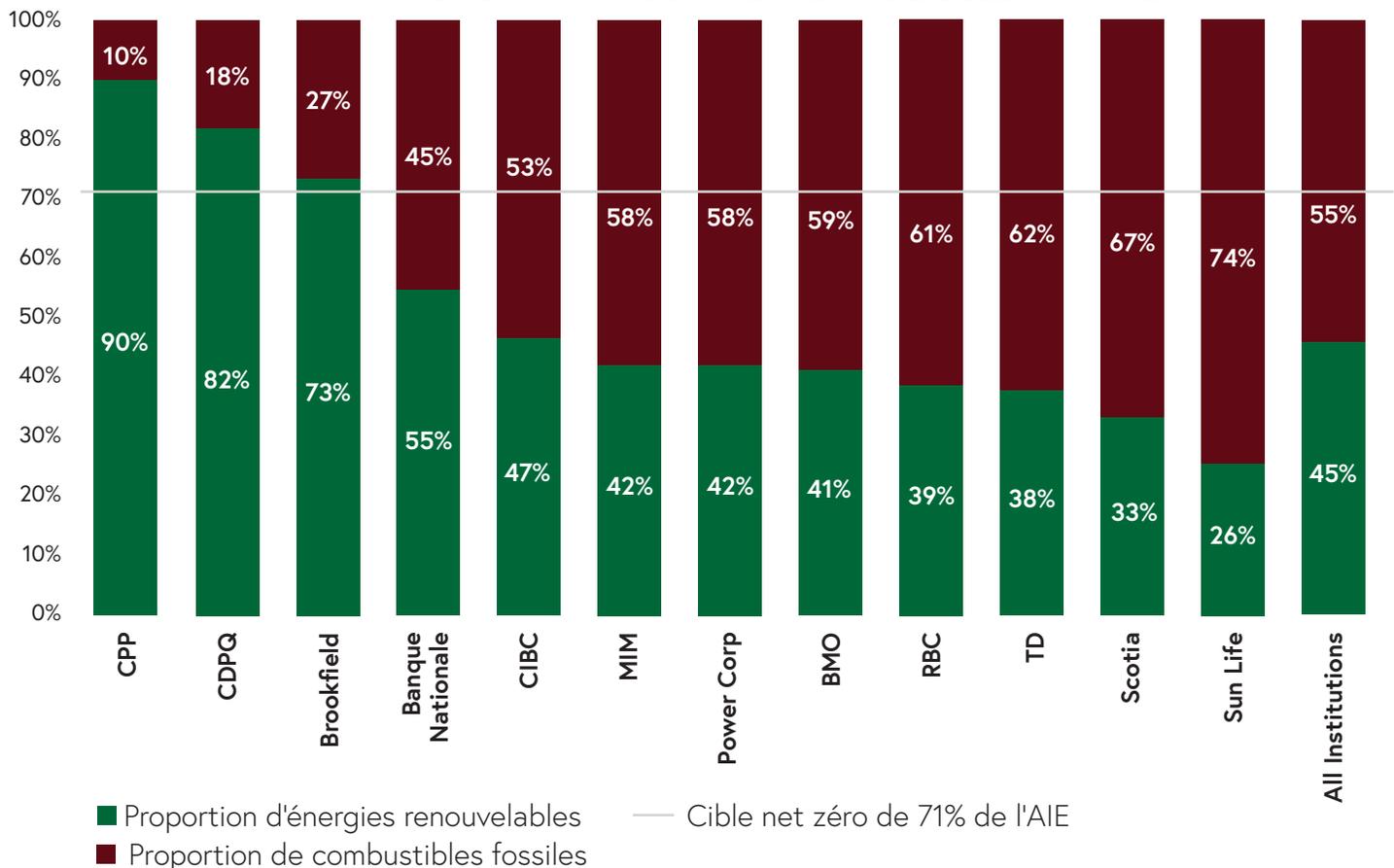
Enfin, les notes sont particulièrement basses lorsque l'évaluation passe des politiques à l'action. Cela se reflète dans le critère 7, où nous analysons le financement réel du secteur de l'électricité.

## ANALYSE DES DONNÉES

Les données montrent que seules quelques institutions atteignent l'objectif de financement de l'électricité alignée sur le zéro net, défini par l'AIE comme 71 % de la production totale d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030. Seuls le **Régime de pensions du Canada** (90 % du financement et des investissements dans l'électricité de source renouvelable), la **Caisse de dépôt et placement du Québec** (82 %) et l'investisseur privé **Brookfield** (73 %) atteignent cet objectif.

Les six grandes banques canadiennes, ainsi que la société de portefeuille **Power Corporation, Manulife Investment Management** et **Sun Life** se situent en dessous du seuil de 71 %, la **Banque Scotia** (33 %) et **Sun Life** (26 %) affichant les niveaux les plus bas. En moyenne, la proportion de financement et d'investissements dans l'électricité de source renouvelable par les institutions évaluées est de 45 %.

### FINANCEMENT TOTAL DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

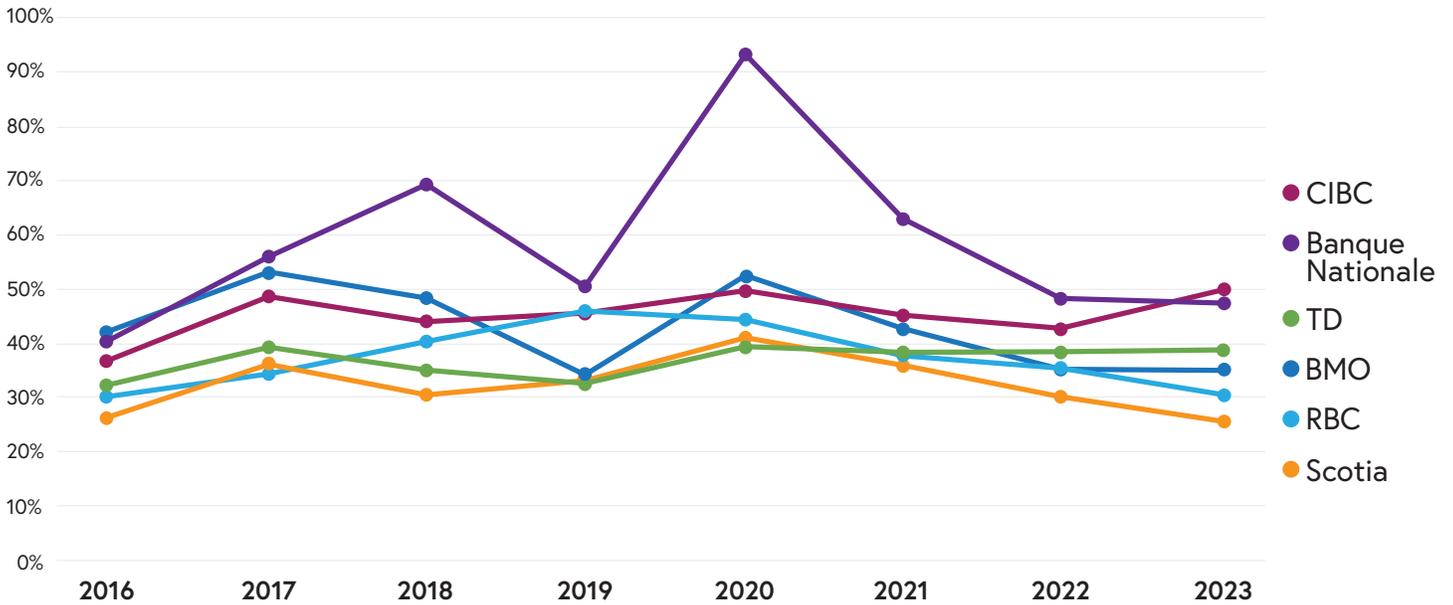


Si l'on examine l'évolution de la proportion de crédit accordé par les banques pour l'électricité de source renouvelable entre 2016 et 2023, on constate une tendance relativement stable. Depuis 2016, bien que toutes les banques évaluées se soient engagées à atteindre le zéro net, seules quatre d'entre elles ont augmenté leur part de financement d'électricité de source renouvelable : **CIBC** (+13 %), la **Banque nationale** (+7 %), **TD** (+6 %) et **RBC** (+1 %). En revanche, la **Banque Scotia** et la **BMO** ont diminué leur part de financement de l'énergie renouvelable de 1 et 7 points de pourcentage respectivement.

En moyenne, les six grandes banques canadiennes ont augmenté de moins de 1 % par an la part de crédit accordé à l'électricité de source renouvelable. Ce rythme est loin d'être suffisant pour faire passer la proportion globale actuelle de 45 % à la

valeur de référence recommandée de 71 % d'ici à 2030.

### PROPORTION DE CRÉDIT BANCAIRE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES



En somme, l'insuffisance des politiques des institutions financières concernant le secteur de l'électricité, ainsi que la grande diversité des modalités d'application de ces politiques, soulignent la nécessité d'adopter des lignes directrices volontaires plus strictes ainsi que des réglementations du secteur financier rendant obligatoire l'alignement du financement canadien du secteur de l'électricité sur l'Accord de Paris.